



Une 4ème édition sous le signe du défi pour les associations



Le territoire ambitionne de devenir une destination enfants-familles reconnue.

Pour y parvenir, Vals de Saintonge Communauté souhaite inciter les acteurs à proposer des offres répondant aux attentes de différentes cibles : les enfants et leur famille, les habitants, les résidents secondaires et les excursionnistes.

Escapade a ainsi été conçu comme un label pour promouvoir les animations du territoire autour de l'offre de balades et randonnées, que cela soit à pied, à vélo, en canoë...

Le "Défi des assos" s'inscrit dans cette optique, et vise ainsi à récompenser les associations qui proposeront les meilleures animations de randonnées.

La nouveauté 2024 —> **"Défi des assos"**

Cet été, du 1er mai au 15 octobre, Vals de Saintonge Communauté vous invite à relever un défi unique entre associations du territoire. Organisez la meilleure randonnée ou balade animée et faites partie des lauréats.



10 projets récompensés

- **800 € pour les 3 gagnants de chaque catégorie**
- **200 € pour les 2e et 3e places de chaque catégorie**
- **400 € pour le coup de cœur du jury**



Quels sont les avantages à participer à Escapade ?

- Donner de la visibilité à votre évènement et gagner en fréquentation grâce à :
 - Un bouquet de diffusion clé en main (agendas des manifestations, réseaux sociaux, campagne d'affichage, film promotionnel diffusé dans des lieux stratégiques...).
 - Un partenariat privilégié avec la presse locale pour valoriser le label Escapade et vos manifestations.
- Faciliter la mise en œuvre de votre projet en sollicitant l'accompagnement de la chargée de mission randonnée. Elle vous épaulera dans l'organisation de votre évènement (cartographie, sécurisation de l'évènement, recherche de matériel ou de financements...).

Quel est le défi à relever cette année ?

Pour inaugurer ce challenge, nous vous invitons à phosphorer autour de la mise en place d'une randonnée ou balade autour de la thématique :

Les 5 sens (l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher et la vue)

Pour départager les participants, nous vous proposons 3 catégories :

- Balade jeune public (petite enfance, enfance, jeunesse, familles...)
- Balade originale (créative, novatrice, décalée...)
- Balade découverte (mise en valeur du patrimoine naturel et bâti)

Pour participer c'est très simple

1 Publiez votre évènement sur :
www.destinationvalsdesaintonge.com/deposer-votre-evenement
et ajoutez le mot "Escapade" à côté du nom de votre manifestation

2 Contactez-nous par téléphone ou par mail pour valider votre inscription au défi

Élisa Réveillaud

Chargée de mission randonnée

06 30 51 31 55

elisa.reveillaud@valsdesaintonge.fr

Remise des prix et récompenses

Mi-octobre, un moment convivial sera organisé, marqué par la cérémonie de remise des prix. Le jury, impliquant différents acteurs du territoire, attribuera une récompense aux gagnants des 3 catégories du challenge. Cette aide financière vise à soutenir les divers projets des associations lauréates et à mettre en lumière leur association.

